

# TABLEAU DE CORRESPONDANCE DES ÉPREUVES ET UNITÉS

<b>BEP métiers de l'hygiène, de la propreté et de l'environnement</b> Défini par arrêté du 27 juillet 2009 <b>Dernière session : 2014</b>	<b>BEP Hygiène propreté</b> Défini par l'arrêté du 19 février 2013 <b>Première session : 2015</b>	
<i>Épreuves</i>	<i>Épreuves</i>	<i>Unités</i>
EP1 – Analyse d'une situation professionnelle	EP1 – Analyse d'une situation professionnelle	
EP2 – Techniques professionnelles	EP2 – Techniques professionnelles	

<b>CAP Maintenance et hygiène des locaux</b> Défini par arrêté du 17 décembre 1996, modifié par l'arrêté du 1 <sup>er</sup> octobre 2009	<b>BEP Hygiène propreté</b> Défini par l'arrêté du 19 février 2013 <b>Première session : 2015</b>	
<i>Épreuves</i>	<i>Épreuves</i>	<i>Unités</i>
EP1 – Techniques professionnelles d'entretien courant et de maintenance	EP2 – Techniques professionnelles	
EP2 – Techniques professionnelles de remises en état et de rénovation		